



*Des milieux de travail équitables, sécuritaires et productifs*

# Travail

## **Bulletin du travail**

*Division de l'information sur les milieux de travail*

*Direction de la politique stratégique, de l'analyse et de l'information sur les milieux de travail  
Programme du travail*

28 février 2013

## Table des matières

Profil du monde syndical canadien, décembre 2012.....	1
Profil du monde syndical canadien, quatrième trimestre 2012.....	2
Profil du monde syndical canadien, année 2012.....	3
Règlements salariaux.....	6
Récents règlements de conventions collectives.....	7
Négociations clés.....	8
Principaux arrêts de travail au Canada.....	11
Pour plus d'information.....	11

---

This publication is available in English.

Ce document est offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC, fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Les personnes qui utilisent un télécriteur (ATS) doivent composer le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2013

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) par téléphone au 613-996-6886, ou par courriel à l'adresse suivante : [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

---

## Profil du monde syndical canadien, décembre 2012

### Rajustements salariaux

Les principales<sup>1</sup> conventions collectives ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 1,6 %<sup>2</sup> par année pendant la durée des conventions, qui était de 36,9 mois en moyenne. Ces résultats proviennent de l'examen de 13 conventions visant 124 560 employés.

Au taux de 1,6 %, le rajustement salarial moyen était inférieur à celui de 1,9 % enregistré le mois précédent, légèrement plus faible que le taux global de 1,7 % affiché en 2012, et plus élevé que le taux d'inflation (Indice des prix à la consommation) de 0,8 %. Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des mêmes conventions était de 38,7 mois et les rajustements salariaux affichaient un taux moyen de 1,5 %.

Deux ententes étaient dignes de mention, notamment celle de la Société canadienne des postes qui a accordé à 48 000 facteurs des augmentations moyennes de 1,8 %, et celle de la Health Employers Association of British Columbia, visant 50 000 employés, qui ont reçu une augmentation salariale annuelle moyenne de 1,5 %. Ces ententes visaient 79,0 % du total des employés couverts par les conventions conclues en décembre.

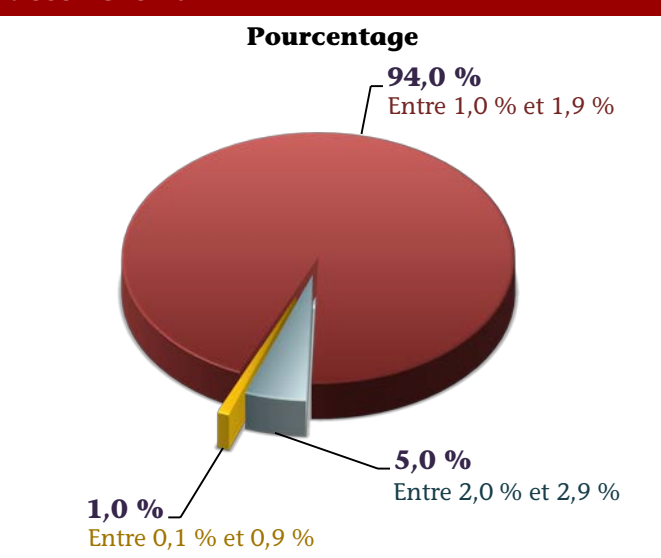
Les rajustements moyens du secteur privé s'établissaient à 2,0 %, supérieurs à ceux du secteur public qui affichaient un taux de 1,6 %.

Selon la sphère de compétence, les rajustements salariaux allaient d'un faible taux de 1,3 % en Ontario, à 2,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador. La sphère de compétence fédérale, qui comptait la plus forte concentration de conventions (46,2%) et d'employés (51,5 %), a enregistré des rajustements salariaux moyens de 1,8 %.

#### Rajustements salariaux issus des grands règlements, selon le mois



#### Rajustements salariaux issus des grands règlements, selon le nombre d'employés, décembre 2012



<sup>1</sup> Les données recueillies dans cet article proviennent des conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

<sup>2</sup> Les données salariales sont pondérées selon le nombre d'employés.

## Profil du monde syndical canadien, quatrième trimestre 2012

### Rajustements salariaux

Les principales<sup>3</sup> conventions collectives conclues au cours du quatrième trimestre 2012 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 1,6 %<sup>4</sup> par année, un taux supérieur à la moyenne de 1,1 % enregistrée au trimestre précédent et au taux d'inflation (Indice des prix à la consommation) de 0,9 %. Ces résultats proviennent de l'examen de 43 conventions dont la durée moyenne est de 35,8 mois et couvrent 249 190 employés.

Lors des précédentes négociations, les rajustements salariaux des mêmes conventions s'établissaient à 1,6 % en moyenne, soit un taux égal à celui des ententes courantes, et leur durée moyenne atteignait 38,6 mois.

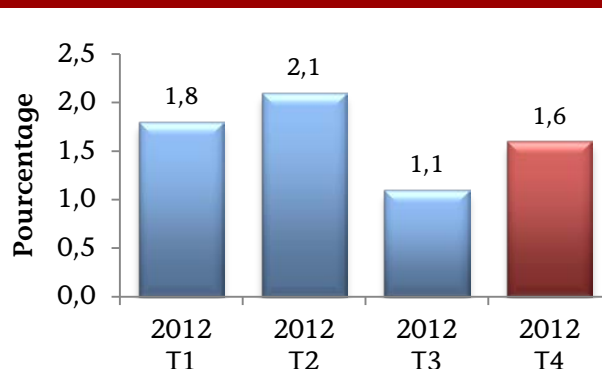
Le secteur public affichait un rajustement salarial de 1,6 %, soit un taux inférieur à celui du secteur privé (2,2 %). La majorité des conventions (67,6 %) et des employés visés (82,0 %) appartenaient au secteur public.

Selon la sphère de compétence, la Nouvelle-Écosse a affiché l'augmentation salariale la plus élevée au taux de 3,3 % en moyenne (surtout en raison du taux de 4,2 % accordé aux employés de la Halifax Shipyard, division d'Irving Shipbuilding Inc.), suivie de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Alberta avec des taux de 2,8 % et 2,4 % respectivement. L'Ontario a enregistré les gains les plus faibles, soit 0,7 % (en raison des gels salariaux dont le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux et le secteur privé des foyers de soins pour personnes âgées ont fait l'objet). La sphère de compétence fédérale a enregistré des augmentations moyennes de 1,8 %.

Selon le secteur d'activité, le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux comptait la plus forte concentration de conventions (37,2 %) et d'employés (40,6 %). Près des trois quarts (72,1 %) des conventions et 92,4 % des employés couverts appartenaient à l'un des trois secteurs suivants: éducation, santé et services sociaux, administration publique et transport. Le secteur de la fabrication affichait la plus importante augmentation (3,1 %) tandis que celui du commerce de gros et de détail enregistrait la plus faible (0,8%).

Près de la moitié des conventions, visant 75 % des employés, ont enregistré des rajustements variant entre 1,0 % et 1,9 %; et 7,0 % des conventions, couvrant 4,8 % de l'ensemble des employés, ont fait l'objet d'un gel salarial.

**Rajustements salariaux dans les grands règlements, selon le trimestre**



<sup>3</sup> Les données recueillies dans cet article proviennent des conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

<sup>4</sup> Les données salariales sont pondérées selon le nombre d'employés.

## Profil du monde syndical canadien, année 2012

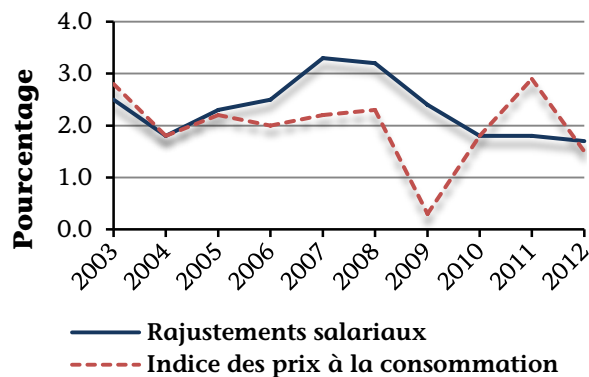
### Rajustements salariaux

Les principales<sup>5</sup> conventions collectives conclues au cours de 2012 ont donné lieu à des rajustements moyens du taux du salaire de base de 1,7 %<sup>6</sup> par année pendant la durée des conventions. Les résultats sont basés sur l'examen de 238 conventions visant 711 290 employés. Il s'agit du plus faible nombre de principaux règlements conclus au cours d'une année depuis le début de la collecte de données amorcée en 1978.

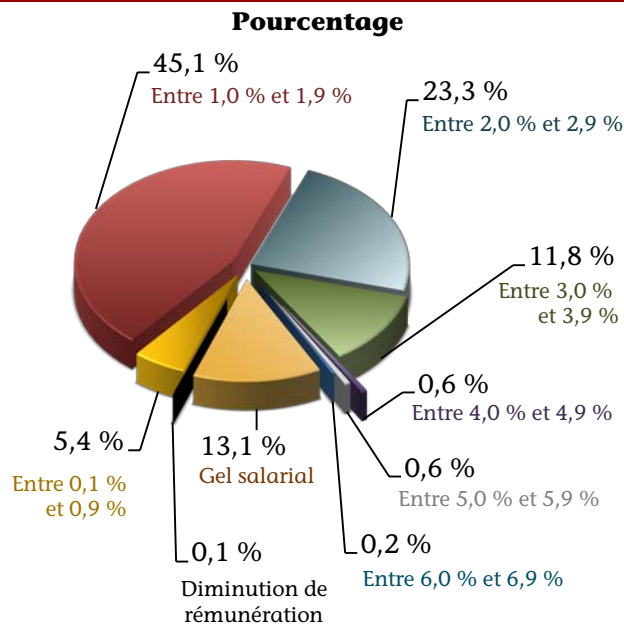
Après plusieurs années d'augmentations progressives, les rajustements salariaux ont culminé à 3,3 % en 2007, affichant par la suite une baisse constante pour atteindre des taux de 1,8 % en 2010 et 2011 et de 1,7 % en 2012. L'augmentation modérée de 2012 était légèrement supérieure au taux d'inflation (Indice des prix à la consommation) qui se situait à 1,6 %. Les mesures de restriction salariale dans le secteur public et une reprise économique fragile sont les facteurs clés ayant contribué à la tendance modérée des augmentations salariales observée cette année dans les grands règlements salariaux. En 2012, 99 060 employés visés dans 52 conventions ont reçu des paiements forfaitaires tenant lieu d'augmentations et ce pour la durée des conventions. La question des pensions est devenue un enjeu majeur dans la négociation collective pour les employeurs et les employés.

Les gels salariaux du secteur public de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, ainsi que ceux des trois grands constructeurs d'automobiles nord-américains, ont influencé la modération salariale de 2012 (bien que la clause d'IVC<sup>7</sup> ait généré un montant minime basé sur le taux d'inflation prévu à 2,0 %; les paiements des montants forfaitaires n'étaient pas compris dans le calcul des salaires de General Motors du Canada Limitée, Ford Motor du Canada Limitée et Chrysler Canada Inc.).

### Rajustements salariaux dans les grands règlements et l'Indice des prix à la consommation, 2003-2012



### Rajustements salariaux issus des grands règlements, selon la proportion d'employés, 2012



<sup>5</sup> Les données recueillies dans cet article proviennent des conventions collectives visant 500 employés ou plus au Canada.

<sup>6</sup> Les données salariales sont pondérées selon le nombre d'employés.

<sup>7</sup> IVC signifie Indemnité de vie chère.

Entre 2011 et 2012, la proportion d'employés sujets à un gel ou une coupure de salaire est passée de 7,4 % à 13,2 %.

En 2012, des 34 conventions (93 790 employés) faisant l'objet d'un gel ou d'une coupure de salaire, 24 appartenaient au secteur public (81 980 employés).

Les rajustements salariaux du secteur public s'établissaient en moyenne à 1,7 % pour les 583 440 employés couverts par 161 conventions. Les conventions des administrations locale (municipalités) et fédérale ont toutes deux accordé des rajustements salariaux moyens de 1,9 %. Les ententes des administrations provinciales ont, pour leur part, octroyé des rajustements moyens de 1,5 %. Les sociétés de la Couronne et celles des services publics ont enregistré des rajustements salariaux de 1,9 %. Au niveau provincial, les secteurs publics du Nouveau-Brunswick (1,0 %) et de la Colombie-Britannique (1,1 %) affichaient les taux les plus faibles, tandis que les gains les plus élevés étaient enregistrés au Manitoba et en Alberta (les deux à 2,8 %).

Quant au secteur privé, les rajustements salariaux étaient de 1,6 % en moyenne pour 127 850 employés visés par 77 conventions. L'Ontario a enregistré les rajustements les plus faibles (0,6 %), alors que Terre-Neuve-et-Labrador (5,1 %) et l'Alberta (3,9 %) enregistraient les plus élevés. Les rajustements salariaux pour le secteur privé de la sphère de compétence fédérale s'établissaient à 2,2 % en moyenne.

Selon le secteur d'activité, le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux comptait la plus forte concentration d'employés (44,5 % de l'ensemble), soit 316 750 travailleurs couverts par 94 conventions; ce secteur a enregistré le deuxième plus faible rajustement salarial au taux de 1,5 %, attribuable en partie au gel salarial imposé en Colombie-Britannique. Le secteur de la fabrication a enregistré la plus faible augmentation avec un taux moyen de 0,8 %, en grande partie en raison des conventions des constructeurs d'automobiles. Le secteur des industries primaires affichaient le rajustement le plus élevé avec un taux de 4,4 % (les mines). Le secteur de la construction a connu une activité modérée quant aux règlements, n'ayant conclu que cinq ententes dont le taux moyen était de 2,0 %. Les rajustements salariaux dans le secteur du transport s'établissaient également à 2,0 % en moyenne, allant d'un faible taux de 1,2 % pour les employés de Swissport Canada Handling en Ontario, à 3,0 % pour ceux de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada et Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée.

Selon la sphère de compétence, la Colombie-Britannique comportait la plus importante concentration d'employés (28,1 % de l'ensemble), suivie de l'Ontario (24,8 %); ce sont ces deux provinces qui ont également enregistré les rajustements salariaux moyens les plus faibles, au taux de 1,1 %. Terre-Neuve-et-Labrador a affiché la plus importante augmentation au taux de 5,1 % (seulement deux conventions visant 1 940 employés). Pour sa part, la sphère de compétence fédérale a affiché un taux moyen de 1,9 %.

### **Conventions précédentes**

Les rajustements salariaux issus des ententes de 2012 étaient inférieurs à ceux des conventions précédentes, affichant des taux salariaux moyens respectifs de 1,7 % et 2,2 %. La durée moyenne des conventions, qui était de 36,8 mois en 2012, différait légèrement de celle de 38,6 mois négociée dans la série d'ententes qui a précédé.

Les résultats concernant les rajustements salariaux du secteur public différaient également, affichant pour 2012 un taux moyen de 1,7 % comparativement à 2,2 % lors des ententes précédentes. Le secteur privé enregistrait un rajustement moyen de 1,6 % pour les deux séries d'ententes. Selon le secteur d'activité, seules les ententes des secteurs des industries primaires et de la construction ont affiché des rajustements moyens supérieurs aux précédents. Selon la sphère de compétence, Terre-Neuve-et-Labrador,

la Nouvelle-Écosse et le Québec ont enregistré des rajustements salariaux moyens supérieurs pour la série d'ententes de 2012, alors que tous les rajustements des autres sphères de compétence étaient pareils ou inférieurs à ceux des ententes précédentes. Les tableaux ci-dessous fournissent de plus amples renseignements sur les rajustements salariaux de 2012 tout en les comparant à ceux des conventions précédentes.

### Rajustements salariaux dans les grands règlements, selon le secteur

Secteurs	Conventions précédentes	
	2012	Pourcentage
Les deux secteurs	2,2	1,7
Secteur public	2,2	1,7
Secteur privé	1,6	1,6

### Rajustements salariaux dans les grands règlements, selon la sphère de compétence

Sphères de compétence	Conventions précédentes	
	2012	Pourcentage
Toutes les sphères de compétence	2,2	1,7
Sphère de compétence fédérale	2,1	1,9
Terre-Neuve-et-Labrador	2,4	5,1
Île-du-Prince-Édouard	2,0	2,0
Nouvelle-Écosse	2,1	2,3
Nouveau-Brunswick	3,9	2,0
Québec	1,9	2,0
Ontario	2,0	1,1
Manitoba	3,0	2,6
Saskatchewan	5,4	1,2
Alberta	4,3	2,9
Colombie-Britannique	1,5	1,1
Tous les Territoires	3,0	2,0

### Rajustements salariaux dans les grands règlements, selon le secteur d'activité

Secteurs d'activité	Conventions précédentes	
	2012	Pourcentage
Tous les secteurs d'activité	2,2	1,7
Industries primaires	3,1	4,4
Services publics	2,8	2,5
Construction	2,4	2,7
Fabrication	0,9	0,8
Commerce de gros et de détail	1,7	1,7
Transportation	2,3	2,0
Information et culture	2,1	1,8
Finances et administration	2,6	1,9
Éducation, santé, services sociaux	2,6	1,5
Alimentation, hôtellerie et loisirs	2,3	1,9
Administration publique	1,9	1,8

## Règlements salariaux

Les données salariales seront désormais disponibles uniquement sur notre site Web, sous la rubrique [Règlements salariaux](#). Ces tableaux présentent les données historiques des grands règlements salariaux visant 500 employés ou plus selon le mois, le trimestre et l'année pour tous les secteurs d'activité, les secteurs public et privé ainsi que toutes les sphères de compétence.

Les tableaux suivants sont disponibles :

- Les principales ententes conclues en décembre 2012
- Rajustements salariaux selon la sphère de compétence (agrégée) et l'industrie
- Rajustements salariaux selon la sphère de compétence (agrégée) et le secteur
- Rajustements salariaux selon la sphère de compétence (agrégée) et le mois
- Rajustements salariaux selon la sphère de compétence (agrégée) et le trimestre
- Rajustements salariaux selon la sphère de compétence (agrégée) et l'année
- Rajustements salariaux selon le secteur et l'industrie
- Rajustements salariaux selon le secteur et la sphère de compétence (détaillée)
- Rajustements salariaux selon le secteur et le mois
- Rajustements salariaux selon le secteur et le trimestre
- Rajustements salariaux selon le secteur et l'année



## Récents règlements de conventions collectives

Les principales informations relatives aux conventions collectives récemment ratifiées sont incorporées mensuellement à la [liste cumulative de l'année](#) disponible sur notre site Web. Le tableau ci-dessous présente les conventions collectives ainsi que les rapports des sommaires d'entente récemment publiés.

Vous pouvez accéder directement au sommaire d'entente d'une convention ratifiée dont le numéro de référence apparaît en hyperlien. Cet hyperlien vous mènera à la Négothèque, un répertoire consultable en ligne, qui vous permet également d'accéder au texte intégral des conventions collectives, aux modifications importantes apportées aux avantages sociaux ainsi qu'aux rajustements salariaux les plus récents.

### Conventions ratifiées, par province

<b>Numéro de référence, employeur, emplacement, syndicat, affiliation, nombre d'employés et unité de négociation</b>	<b>Date de ratification</b>	<b>Durée de la convention</b>
<a href="#">0375010</a> Société de transport de Montréal Montréal Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) 4 200 employés ➤ chauffeurs d'autobus	21 juin 2012	21 juin 2012 - 7 janvier 2018
<a href="#">1380803</a> Cassens Transport Ltd., Eastern Canada Car Carriers à l'échelle de la province Teamsters Canada (CtW / CTC) 200 employés ➤ camionneurs, chargeurs et préposés à l'entretien ➤ agents de triage	7 juillet 2012	1 <sup>er</sup> mai 2012 - 30 avril 2015
<a href="#">1127006</a> Calgary Laboratory Services Calgary Health Sciences Association of Alberta (CTC) 1 500 employés ➤ employés professionnels des soins de santé	5 juillet 2012	1 <sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2014
<a href="#">1033006</a> British Columbia Public School Employers' Association à l'échelle de la province Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique (Syndicat indépendant national) 39 000 employés ➤ enseignants à l'élémentaire et au secondaire	4 juillet 2012	1 <sup>er</sup> juillet 2011 - 30 juin 2013
<a href="#">1323005</a> Air Canada à l'échelle du réseau Association des pilotes d'Air Canada (Syndicat indépendant national) 3 000 employés ➤ pilotes	30 juillet 2012	1 <sup>er</sup> avril 2011 - 31 mars 2016

## Négociations clés

Mise à jour sur une base mensuelle, cette liste présente les négociations clés en cours et à venir des conventions collectives. Ces négociations portent sur les conventions collectives visant 500 employés ou plus.

<b>Négociations clés</b>				
<b>Employeur</b>	<b>Syndicat</b>	<b>Employés</b>	<b>Statut</b>	<b>Mois d'expiration</b>
<b>Sphère de compétence fédérale, secteur public</b>				
<b>Multiprovince</b>				
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	20 410	Négociation / Arbitrage / Projet de règlement	mai 2010 / janv. 2012
Via Rail Canada inc.	TCA	2 680	Négociation	déc. 2012
Société canadienne des postes	STTP / AFPC	2 100	Négociation	août 2012
<b>Sphère de compétence fédérale, secteur privé</b>				
<b>Ontario</b>				
NAV CANADA	TCA	2 100	À venir	mars 2013
Servisair Inc., Lester B. Pearson International Airport	AIMTA	600	Conciliation	juin 2012
Alberta G4S CashSolutions (Canada) Ltd.	Teamsters	570	À venir	mai 2013
<b>Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public</b>				
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>				
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	Newfoundland and Labrador Association of Public and Private Employees / SCFP / Newfoundland and Labrador Teachers' Association	24 150	Négociation	mars 2012 / août 2012
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador / Newfoundland and Labrador Health Boards Association	Association of Allied Health Professionals, Newfoundland and Labrador / Newfoundland and Labrador Nurses' Union	5 940	Négociation	juin 2012
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>				
Ministère de la Santé et du Bien-être	SCFP / SSPIPE	2 200	Arbitrage / Conciliation	mars 2010 / mars 2012
<b>Nouvelle-Écosse</b>				
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP / SFPNE / Nova Scotia Teachers' Union	15 670	Conciliation / Négociation	oct. 2011 / mars 2012 / juill. 2012

## Négociations clés

Employeur	Syndicat	Employés	Statut	Mois d'expiration
<b>Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public (suite)</b>				
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SESPPNB / SCFP / SIINB / FENB	22 000	Négociation / À venir	juin 2011 / févr. 2012
Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick inc.	SCFP	2 800	À venir	oct. 2012
<b>Québec</b>				
Association de la construction du Québec	Divers syndicats	76 690	À venir	avril 2013
Ville de Montréal	Divers syndicats	10 170	Négociation	déc. 2010 / déc. 2011
Université Laval	Divers syndicats	4 720	Négociation / Conciliation	déc. 2010 / mai 2012
Ville de Québec	Divers syndicats	3 820	Négociation / Conciliation	déc. 2010
<b>Ontario</b>				
Ontario Power Generation Inc.	International Federation of Professional and Technical Engineers	4 000	Arbitrage	déc. 2012
Council of Academic Hospitals of Ontario	Professional Association of Interns and Residents of Ontario	3 300	Arbitrage	juin 2011
Ville de Toronto	AIP	3 000	Arbitrage	déc. 2009
Regional Municipality of York Police Services Board	York Regional Police Association	1 960	À venir	déc. 2012
Ville d'Ottawa	AIP	950	Arbitrage	déc. 2011
Université de Toronto	SCFP	800	Négociation	août 2012
Association des hôpitaux de l'Ontario	TCA	750	Arbitrage	oct. 2012
Gouvernement de l'Ontario	Ordre des ingénieurs de l'Ontario	600	À venir	déc. 2012
<b>Manitoba</b>				
Regional Health Authorities of Manitoba	SCFP / Manitoba Government and General Employees Union	16 250	Négociation	mars 2012

## Négociations clés

Employeur	Syndicat	Employés	Statut	Mois d'expiration
<b>Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur public (suite)</b>				
<b>Saskatchewan</b>				
Saskatchewan Association of Health Organizations	SCFP / UIES-Ouest / SFPS	24 420	Négociation	mars 2012
Gouvernement de la Saskatchewan	SFPS	10 500	Négociation	sept. 2012
<b>Alberta</b>				
Gouvernement de l'Alberta	Syndicat de la fonction publique de l'Alberta	41 590	À venir	mars 2013
Alberta School Boards, Gouvernement de l'Alberta	Alberta Teachers' Association	36 000	Négociation	août 2012
Ville de Calgary	AIP	1 040	Arbitrage	déc. 2010
Ville d'Edmonton	AIP	1 010	Médiation	déc. 2010
<b>Colombie-Britannique</b>				
BritishColumbia Public School Employers' Association	FECB	39 000	À venir	juin 2013
Health Employers Association of British Columbia	SCFP / Health Sciences Association of British Columbia / SFPCB	30 000	Projet de règlement	mars 2012
Community Social Services Employers' Association	Divers syndicats	15 000	Négociation	mars 2012
Coast Mountain Bus Company	TCA	3 580	Négociation	mars 2012
Ville de Vancouver	SCFP	2 200	Négociation	déc. 2011
<b>Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur privé</b>				
<b>Nouveau-Brunswick</b>				
L'Association des entrepreneurs en mécanique du Nouveau-Brunswick inc.	AU	1 500	Négociation	juin 2012
Moncton Northeast Construction Association Inc.	UIJAN	1 200	Négociation	juin 2012
<b>Ontario</b>				
Brewers Retail Inc., faisant affaire sous le nom de The Beer Store	TUAC-Canada	6 510	À venir	déc. 2012
<b>Manitoba</b>				
Winnipeg Free Press	SCEP	1 010	À venir	juin 2013

## Négociations clés

Employeur	Syndicat	Employés	Statut	Mois d'expiration
<b>Sphères de compétence provinciale et territoriale, secteur privé (suite)</b>				
<i>Colombie-Britannique</i>				
Construction Labour Relations Association of British Columbia	Divers syndicats	35 000	Négociation / Projet de règlement	avril 2010
Canada Safeway Limited	TUAC-Canada	11 300	Négociation	mars 2013
Overwaitea Food/Save-on-Foods	TUAC -Canada	10 400	Négociation	mars 2013
Hospitality Industrial Relations	UNITE HERE Canada	2 200	Négociation	mai 2012

Notes :

Le trait d'union ( - ) dans la colonne **Mois d'expiration** indique que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, à compter de septembre 2011 à janvier 2012 inclusivement, et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : **sept. 2011 – janv. 2012**.

La barre oblique ( / ) signifie que les conventions collectives à l'intérieur d'un même syndicat ou de plusieurs syndicats expirent, par exemple, en juillet 2011 ou avril 2012, et leurs dates d'expiration sont représentées de cette façon : **juill. 2011 / avril 2012**.

## Principaux arrêts de travail au Canada

Mise à jour sur une base hebdomadaire, la [liste des principaux arrêts de travail en 2013](#) contient les principaux lock-out et grèves visant 500 employés ou plus. Le premier tableau indique les arrêts de travail en cours, tandis que le deuxième tableau montre les arrêts de travail ayant pris fin. La [perspective chronologique](#), de la base de données interactive des arrêts de travail, donne le nombre de grèves et de lock-out survenus au Canada depuis 1976.

## Pour plus d'information

Le *Bulletin du travail* vous tient au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Vous trouverez des renseignements à jour sur les sujets suivants :

- données sur les négociations salariales
- avantages sociaux
- conditions de travail
- arrêts de travail
- organisations de travailleurs et travailleuses
- effectifs syndicaux
- pratiques innovatrices en milieux de travail

Pour plus de renseignements ainsi que la liste complète des produits et services, visitez [Analyse et information sur les négociations collectives](#) ou veuillez appeler la ligne d'information de la Division de l'information sur les milieux de travail au : 1-877-259-8828 (numéro sans frais) ou 819-997-3117 (Région d'Ottawa-Gatineau).